



## Une maison de quartier pour préserver les quartiers

En 2011, une motion socialiste proposait de déclasser la zone villa du Signal (Champ-Claude) afin que la maison de quartier, l'Alibi, puisse continuer à y exercer ses activités (soi-disant incompatibles avec la zone villa). Mettre en péril le sort de l'ensemble des habitants d'un quartier pour... une maison de quartier était aberrant. Raison pour laquelle j'ai proposé, au contraire, d'utiliser l'Alibi, pour préserver tant la maison de quartier que... deux quartiers. Une belle opportunité se présentait en effet. Celle d'acquérir un terrain sis dans le quartier de Montfleury. La partie villa de ce quartier était menacée par les vellétés cantonales de la transformer en zone industrielle. Y implanter une maison de quartier permettait de passer deux messages, nous avions à cœur de préserver les quartiers de villas, habités, de notre ceinture villageoise et nous avions à cœur de leur offrir la possibilité d'y vivre normalement.

Ma motion (M 101) « l'Alibi ne doit pas servir d'alibi », a été acceptée à l'unanimité le 13 décembre 2011. Quatre ans plus tard, c'est avec plaisir qu'en tant que présidente du Conseil municipal, j'ai inauguré le 27 mars, la nouvelle maison de quartier de Mouille-Galand.

### Un plaisir partagé par toutes les personnes présentes, associations, autorités et habitants venus nombreux !

Un plaisir à l'évidence partagé par notre maire, Thierry Apothéloz. Même s'il a quelque peu « oublié » que c'était l'UDC et non le PS qui était à l'origine de cette belle idée,

je ne lui en veux pas car j'étais trop heureuse de l'entendre prôner, la concertation, à laquelle je tiens particulièrement, qui plus est, dans un contexte de zone villa. A Vernier, on y tient tous et c'est tant mieux !

Un plaisir partagé également par le Conseiller d'Etat, Antonio Hodgers, sans lequel nous n'aurions jamais réussi à réaliser cette maison de quartier. Le canton n'ayant cessé de clamer que Vernier est inhabitable, oubliait sciemment que les habitants de Montfleury étaient bien vivants, se reproduisaient et que leurs enfants avaient besoin de lieux d'activités comme tous les enfants du monde. Après le nîet sans concession de son prédécesseur, Antonio Hodgers, avec bon sens et un cœur immense, a courageusement autorisé les travaux. Bravo et MERCI !

Enfin, soulignons que les habitants et leurs enfants pourront se rendre à leur nouvelle maison de quartier en toute sécurité, le chemin de Mouille-Galand ayant été fermé au trafic de transit et ce, grâce à une résolution UDC (R218) venue appuyer la volonté du quartier. Elle a pu être concrétisée avec l'appui d'une large majorité du Conseil municipal, la détermination du Conseil administratif et celle de l'ancienne conseillère d'Etat, Michèle Künzler, que nous remercions également. Un seul regret, que les changements de conseiller d'Etat intervenus depuis, n'aient pas permis aux habitants de Crotte-au-Loup de bénéficier de la même attention de la part du canton.

*Christina Meissner,  
Présidente du Conseil municipal et députée UDC*



Inauguration de la Maison de Quartier de Mouille-Galand le 27 mars 2015